




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120709-21628-DE-1-1_0
Date de signature : 12/07/12
Date de réception : jeudi 12 juillet 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <ul style="list-style-type: none">- ACTE SIGNÉ ✓- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓- ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.729

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Christian LOUIT à M. Yannick DECARA, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 09/07/12

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association des Amis du Festival d'Art Lyrique d'Aix en Provence soutient depuis 1974 les actions de l'association pour le Festival International d'Art Lyrique et Académie Européenne de Musique d'Aix en Provence et participe à la sensibilisation des publics à l'art vocal et lyrique et ce, grâce à des cycles de conférences qu'elle organise en collaboration avec le Festival, la Cité du Livre et le Musée Granet.

Chaque année, au mois de juin, l'Association accueille les jeunes stagiaires de l'Académie Européenne de Musique en collaboration avec les Amis du Musée des Tapisseries.

Elle édite chaque année «*Les Cahiers des Amis du Festival*» en complément de son cycle de conférences, et depuis 2009, une revue «*les notes*» qui paraît trois fois par an destinée à renforcer les liens avec le Festival et ses partenaires et l'Association.

L'association Gabriel Dussurget structure quant à elle son programme d'activités autour de trois axes :

- une action de communication autour de l'art lyrique et la découverte de jeunes talents en partenariat avec le Festival d'Aix (*Prix Gabriel Dussurget*),
- une action de sensibilisation au patrimoine lyrique auprès des scolaires et étudiants (*conférences et débats dans les établissements scolaires aixois*),
- une action finalisant l'installation du site internet commencé l'an passé, une manière de faire connaître le patrimoine et la scène lyriques (*histoire du Festival, vie et œuvre de Gabriel Dussurget, productions éditoriales et audio-visuelles de l'Association...*).

Afin de permettre à ces deux associations de réaliser leurs activités, il est proposé aujourd'hui de leur allouer une subvention comme indiqué dans le tableau ci-après.

Association (9233 – 6574 - 2125)	dotation 2010 (en euros)	dotation 2011 (en euros)	obtenu 2012 (en euros)	proposition 2012 (en euros)	total 2012 (en euros)
Amis du Festival d'Art Lyrique	10 500	5 500	0	5 500	5 500
Gabriel Dussurget	900	3 400	0	3 400	3 400
Total	10 400	8 900	0	8 900	8 900

Ces propositions ont été validées le 22 mai 2012.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** aux associations dont la liste figure dans le tableau, ci-dessus, les subventions mentionnées ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au chapitre 9233 – 6574 – 2125 qui présente les disponibilités suffisantes.

2012.729 - CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 49
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 3
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**